
**Procès-verbal de la séance de la Commission de l'administration et
des priorités (CAP) tenue le vendredi 17 mai à 8h30
au 350, montée de L'Église à L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, conseiller d'arrondissement
Monsieur Yves Sarault, conseiller d'arrondissement

ABSENCE :

Monsieur Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Amélie Lafrenière, attachée politique
Monsieur Hafed Larabi, ingénieur chef d'équipe
Monsieur Daniel Le Pape, directeur d'arrondissement
Monsieur Sylvain Provencher, chef de division urbanisme, permis et inspections
Madame Marika Mercure, régisseur par intérim, direction de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Octavian Ardelean, conseiller en gestion des ressources financières

ABSENCES :

Monsieur Pierre-Yves Morin, directeur des travaux publics
Madame Edwige Noza, secrétaire d'arrondissement substitut

1- Retour sur les procès-verbaux du 21 mars 2019

Aucun commentaire.

2- Ajout de nouveaux points à l'ordre du jour

Aucun ajout

3- Suivi des dossiers à traiter :

3.1 DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

3.1.1 Suivi budgétaire-revenus- au 30 avril 2019 : presque 50% du budget encaissé.

3.1.2 Suivi budgétaire- dépenses- au 30 avril 2019 : montants imputés pour les inondations qui vont être remboursés par la ville-centre (133 000\$ au 30 avril). En date d'aujourd'hui les dépenses en lien avec les inondations dépassent le million. Des vérifications sont à faire concernant la méthode de paiement de factures en lien avec les inondations.

3.1.3 Évolution budgétaire—PTI—au 9 mai 2019

86 000 \$ de dépensé, 1,7 M\$ engagé, 6,6 M\$ disponible. On va devoir fermer des anciens règlements d'emprunt dans le programme des parcs et en ouvrir un nouveau dans le programme de réfection routière, pour 1,2 M\$. Il reste un budget disponible de 240 000 \$ dans le programme d'apaisement de la circulation qu'on peut utiliser pour certains travaux de réfection routière, en attendant que le nouvel règlement d'emprunt soit approuvé.

3.1.4 Budget du Golf au 8 mai 2019 : 30 000\$

3.1.5 Bonification des transferts centraux : les montants sont dans les tableaux fournis par Octavian. Conclusion : les critères pour les bonifications ne sont pas adaptés à l'arrondissement.

3.2 DIVISION DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTION

3.2.1 Changement d'adresse 48a et 50 des cèdres : 48a devient 50, avenue des Cèdres et 50 devient 52, avenue des Cèdres

3.2.2 Terrains achetés pour 1\$ (mise en vente) : certains citoyens on fait la demande pour acheter des terrains qui ont été vendu à l'arrondissement pour 1\$ à la suite des inondations de 2017. Nous allons attendre la fin des inondations 2019 afin de voir si on acquiert d'autres terrains. On ne vend pas de terrains pour l'instant. Le directeur d'arrondissement propose de se doter d'un plan directeur des parcs.

3.2.3 Remblai interdit zone inondable (inondations) : le chef de division rappel que le sable constitue du remblai, il est donc interdit de laisser du sable sur les terrains (loi du gouvernement du Québec). Il propose de faire un rappel sur Facebook et le site de l'arrondissement.

3.2.4 Mesures de rétablissement (inondations) : des inspecteurs en salubrité de la ville-centre vont continuer de faire des visites après les inondations afin de s'assurer de la salubrité des maisons touchées par les inondations.

3.2.5 Tour de télécommunications : Rogers propose d'installer un tour de télécommunications derrière l'arena (site de moindre impact). Une consultation avec le milieu est nécessaire en vertu d'une loi fédérale.

3.2.6 Sainte-Famille : les votes pour le financement ont favorisé les paiements sur 20 ans.

3.3 BUREAU DE PROJETS D'INGÉNIERIE

3.3.1 Tableau de suivi d'avancement des différents projets PTI :

L'ingénieur présente l'état d'avancement des différents projets PTI.

- Enclencher le processus d'achat de terrain de Grilli pour le projet du stationnement Eugène-Dostie (Sylvain);
- Il faut connaître la dimension de la patinoire faite par un citoyen au par Aimé-Lecavalier afin de faire une proposition d'aménagement de parc;

- Mandat architecte paysagiste pour l'aménagement du parc Aimé-Lecavalier et Bellevue. Consultation avec les citoyens à prévoir.
- Reporter les travaux sur les rues Vermont et Roussin afin de mieux les adapter aux inondations.
- Possibilité de faire un contrat cadre pour la surveillance ou d'engager quelqu'un à l'interne.
- Rue Sainte-Famille : centrer la rue le plus possible.

3.4 DIVISION DE LA CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

La régisseuse par intérim fait le point sur l'entretien des piscines et des terrains sportifs de l'arrondissement en prévision des activités estivales. Elle nous présente également la programmation pour la Fête nationale.

4- Levée de l'assemblée

La séance de la Commission de l'administration et des priorités (CAP) du 17 mai 2019 a été levée à xxhxx.

Normand Marinacci
Maire d'arrondissement

Amélie Lafrenière
Attachée politique